

Réunion du Conseil d'Administration

14 décembre 2020

Le 14 décembre 2020, dans les locaux du BCR s'est déroulée une réunion du Conseil d'Administration. Le but de cette réunion était de définir les actions à mener concernant la survie du club.

Membres présents à cette réunion :

AUBAULT Françoise	GUILLAUMIE Agnès	KEMME Angela
KOVALSKI Patrick	LANCELEVÉE Thierry	MORVAN Marie-Cécile
REVERT Monique	VANNIER Marie Noëlle	WAGNER Charles

Mr Bille Bize, membre du club, en tant que conseiller dans le domaine de l'immobilier.

Membre excusé :

LUCAS Cathy		
-------------	--	--

1) Trésorerie du club :

Les avoirs du club s'élèvent actuellement à 12.800 €.

Les charges fixes actuelles s'élèvent à 2100 € par mois, nous pouvons donc tenir encore 6 mois sans reprise d'activité (jusqu'à fin juin) avant d'être en cessation de paiement.

Deux types d'action ont été retenues : alléger les charges mensuelles et trouver d'autres sources de revenus.

1.1) Allègement des charges :

1.1.1 allègement (voire suppression) de l'abonnement du système de paiement par carte bancaire (53 €/ mois) ainsi que l'allègement des frais bancaires (53 €/mois). Mme Kemme est chargée de mener une action dans ce domaine.

1.1.2 vérification de la validité des factures EDF qui paraissent élevées en période de non activité du club (290 €/mois). Mme Aubault est chargée de mener une action dans ce domaine.

1.1.3 résiliation de l'abonnement du contrat de support de l'imprimante du club (90 €/mois). Action qui devra être menée au plus tôt.

1.2 Autres sources de revenus :

1.2.1 Dons au club de certains de ses membres (actuellement environ 1500 € ont été recueillis).

1.2.2 La mairie a fait valoir son droit de préemption quant au parking appartenant à la copropriété (estimé à 93.000 € à répartir entre les 3 propriétaires).

1.2.3 Vente de nos locaux.

1.2.4 Demande a été faite, auprès de la mairie, d'une subvention exceptionnelle.

1.2.5 Les tournois solidaires organisés par le Comité sur BBO ont rapporté, au mois de novembre, 60,66€ au club. Merci à tous ceux qui ont joué pendant cette période et merci aux arbitres, dont Charles, qui ont oeuvré bénévolement et continuent à le faire.

2) Vente de nos locaux

Les locaux du club sont évalués à 1 100 000 €, ils intéressent plusieurs promoteurs immobiliers.

Deux offres ont déjà été soumises au club, une émanant de la société SECIB, l'autre de la société Bati Armor.

☐ **SECIB** nous propose de nous racheter les locaux du club 1 100 000 €. Cette offre nous a été transmise après démarche effectuée par M. Lévêque.

☐ **Bati Armor** nous propose le rachat de nos locaux 1 110 000 €

ou une dation en paiement avec 2 choix possibles :

- un local neuf de 350 m², 25 places de parking et 235.000 € de soulte;

- un local neuf de 420 m², 25 places de parking et 60.000 € de soulte.

Ce local se situerait au 63 avenue de Rochester (nous ne changerions pas de lieu).

Cette offre nous a été proposée après une démarche initiale effectuée directement par le club.

Actions à mener dans ce domaine :

2.1 Le Conseil d'Administration ne valide pas le mandat donné à M. Lévêque pour mener les négociations en vue de céder les locaux du club. Une lettre recommandée avec avis de réception lui sera envoyée afin de l'informer que nous utilisons notre droit de rétractation.

2.2 Le Conseil d'Administration décide d'étudier l'offre de Bati Armor et mandate Mme Morvan, M. Lancelevée et M. Bille Bize pour mener les négociations en vue d'échanger les locaux du club.

3) Questions diverses abordées au cours de la réunion :

1) Adhésions : à ce jour, le club totalise 145 adhérents contre 216 en 2019. La situation sanitaire actuelle explique cette baisse importante des adhésions.

2) L'assemblée générale du club aura lieu lorsque les modalités de déconfinement le permettront ou de manière virtuelle.

3) Mme Vannier, trésorière du club propose de finaliser les comptes du club fin juin afin de les faire coïncider avec l'« année bridgesque » qui commence le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin.

4) Nos deux vérificateurs aux comptes ne souhaitant plus exercer leur mandats pour des motifs personnels, nous sollicitons les bonnes volontés afin de les remplacer.

Mme Morvan Marie-Cécile

Présidente du BCR

M. Kovalski Patrick

Secrétaire du BCR